

Maîtrise en évaluation des technologies de la santé

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE | DÉPARTEMENT DE GESTION, D'ÉVALUATION ET DE POLITIQUE DE SANTÉ

Sommaire et particularités

NUMÉRO 2-770-1-5

CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL Maîtrise en évaluation des technologies de la santé (M. Sc.)


TYPE Maîtrise ès sciences (M. Sc.)


CRÉDITS 45 crédits

MODALITÉ Avec mémoire ou thèse, avec travail dirigé


 Admission à l'automne

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Stages facultatifs

 Temps plein

 Possibilité de séjour d'études à l'international

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Régis Blais

regis.blais@umontreal.ca

Kelly Chow-Ying, TGDE 514 343-6111, poste 49100

kelly.chow-ying@umontreal.ca

Présentation

De façon générale, les technologies de la santé couvrent un éventail d'interventions allant bien au-delà des équipements et dispositifs médicaux.

Elles regroupent également les technologies de l'information, les procédures diagnostiques et thérapeutiques ainsi que l'organisation et la prestation des soins et services sociaux et de santé, tant spécialisés que de première ligne.

Le programme en bref

La maîtrise en évaluation des technologies procure une formation spécifique ciblée sur les principes, les méthodes et les impacts de l'évaluation et la gestion des technologies de la santé. Adaptée aux besoins, aux habiletés et aux attentes des cliniciens et des administrateurs, ce programme offre deux profils : le producteur d'évaluation ou l'utilisateur d'évaluation.

Plus précisément, le **producteur d'évaluation** travaillera à l'élaboration de devis d'évaluation et rédigera des rapports d'évaluation. Ses champs d'exercices sont les unités ou organismes d'évaluation (unités hospitalières, INESS et autres organismes gouvernementaux). Quant à lui, l'**utilisateur d'évaluation** sera soit gestionnaire du réseau ou de l'industrie désirant comprendre le domaine de l'évaluation ou encore il sera un gestionnaire ayant la responsabilité de mener des équipes de producteurs d'évaluation.

À qui s'adresse ce programme ?

La maîtrise s'adresse aux cliniciens, aux gestionnaires et aux décideurs du réseau de la santé et des services sociaux, de même qu'aux personnes intéressées à acquérir une formation de haut niveau dans le domaine.

L'avantage des programmes « gigogne »

Il est possible d'étudier en administration des services de santé au microprogramme, au D.E.S.S., à la maîtrise et au doctorat. À condition d'obtenir une moyenne satisfaisant aux critères du programme, les cours suivis au microprogramme seront reconnus au D.E.S.S., tout comme les cours du D.E.S.S. seront reconnus à la maîtrise. C'est ce qu'on appelle des programmes « gigognes » : les cours crédités dans une formation constituent une passerelle vers une formation supérieure, pour un cheminement adapté au rythme de chacun.

 OUVREZ LES GRANDS DOMAINES DE LA SANTÉ PUBLIQUE

 LIKÉZ LA PAGE FACEBOOK DE L'ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE.

 INSCRIVEZ-VOUS À TOUS LES PROGRAMMES DE L'ESPUM

Objectifs

Les objectifs pédagogiques sont :

- de savoir distinguer, définir et apprécier l'efficacité, la sûreté, les coûts, les dimensions sociales, éthiques et légales des technologies
- d'être en mesure de contribuer significativement à l'évaluation d'une technologie ou d'une politique d'acquisition, de remboursement ou de diffusion fondée sur l'évaluation des technologies de la santé
- d'acquérir les habiletés nécessaires pour communiquer clairement des résultats d'évaluation et des décisions fondées sur l'évaluation des technologies de la santé.

Forces

- Le développement des deux profils : le producteur d'évaluation et l'utilisateur d'évaluation.
- L'organisation d'un colloque annuel (Colloque Jean-Yves-Rivard) rassemblant les décideurs et les acteurs du système de santé québécois;
- Un des plus grands regroupements de chercheurs et d'experts en santé publique au monde;
- Un accès exceptionnel à tous les champs de la santé publique.

Perspectives d'avenir

L'évaluation des technologies de la santé est un secteur en demande au Québec et dans les pays émergents et asiatiques. Les diplômés peuvent œuvrer dans différents milieux, tel que les établissements de soins et le milieu pharmaceutique. Les professions possibles:

- Évaluateur des technologies et des modes d'intervention en santé Gestionnaire
- Décideurs dans les unités d'évaluation, les ministères, les groupes de recherche universitaires, les hôpitaux et les compagnies pharmaceutiques

Les employeurs potentiels sont :

- L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESS)
- Les unités d'évaluation des technologies et modes d'intervention en santé ou organismes similaires
- Les entreprises privées
- Le réseau de la santé (CIUSSS et CISSS)
- L'industrie pharmaceutique

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1.1 Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (évaluation des technologies de la santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une expérience de travail pertinente
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- curriculum vitae
- plan de financement des études uniquement pour les candidats internationaux
- lettre d'intention ou de motivation
- trois lettres de recommandation

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres équivalents temps plein. La scolarité maximale est de deux ans à temps plein et de trois ans à demi-temps à partir de l'inscription initiale.

3. Statuts

Plein temps et demi-temps

4. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 15 mars 2023
- **Automne 2024:** Du 15 août 2023 au 15 mars 2024

Structure du programme (2-770-1-5)

Version 03 (A18)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux profils :

- option Producteur d'évaluation (segment 70),
- option Utilisateur de résultats d'évaluation (segment 71).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70 PROPRE À L'OPTION PRODUCTEUR D'ÉVALUATION

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante: 42 crédits obligatoires dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique	3.0J	MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0J
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0J	MSO 6075	Essais cliniques randomisés	3.0J
MSO 6008	Revue narratives et systématiques	1.0	SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0J
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0J			

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 6178	Méthodes d'évaluation	3.0S	MSO 6067	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA	3.0J
ASA 6703	Économie de la santé	3.0	PLU 6048	Connaissances et innovations en santé	3.0J
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0J			

Bloc 70C

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
ASA 6729	Mémoire de recherche	21.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'OPTION UTILISATEUR DE RÉSULTATS D'ÉVALUATION

Les crédits à l'option sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 24 crédits à option, dont 15 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un travail dirigé ou rapport de stage.

Bloc 71A

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique	3.0J	MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0J
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0J	MSO 6075	Essais cliniques randomisés	3.0J
MSO 6008	Revue narratives et systématiques	1.0	SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0J
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0J			

Bloc 71B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 6178	Méthodes d'évaluation	3.0S	ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0J
ASA 6703	Économie de la santé	3.0	MSO 6067	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA	3.0J
ASA 6709	Lectures dirigées	3.0	PLU 6048	Connaissances et innovations en santé	3.0J

Bloc 71C

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
ASA 6200	Stage	15.0
ASA 6707	Travail dirigé	15.0

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Administration des services de santé	Maîtrise	45 crédits	2-770-1-1	Jour

Aperçu des expertises de recherche

Axes de recherche

- L'analyse des politiques et systèmes de santé
- L'évaluation des interventions de santé

En savoir plus : <http://espum.umontreal.ca/recherche-et-reseaux/la-recherche-a-lespum/>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche